

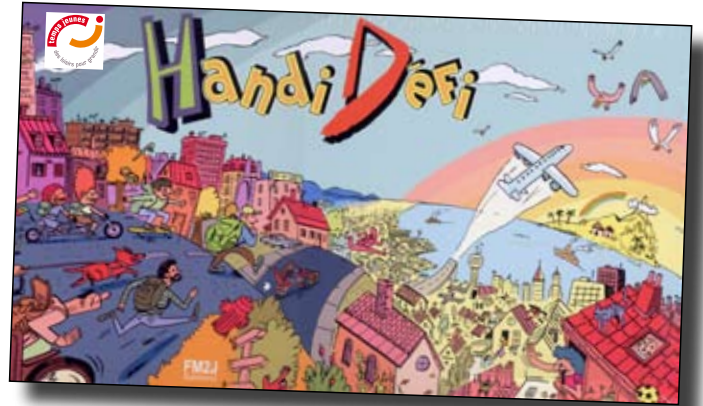
HANDI DÉFI UN JEU DE PLATEAU INTELLIGENT À DÉCOUVRIR DANS NOS SÉJOURS ET NOS STAGES

Depuis plus de 20 ans, Temps Jeunes accueille des enfants ayant un handicap physique ou intellectuel dans ses séjours parmi les valides. L'an dernier



nous avons édité le carnet de jeux «grands jeux d'intérieur et veillées» faisant suite aux travaux de nos équipes coordonnés par Gérard Bonnafond, (Psychosociologue et directeur de colo à Temps-Jeunes). Sollicité cette année par Carine Chauvet (formatrice à Temps Jeunes) de l'association Quai des Ludes, Temps Jeunes a tout de suite répondu favorablement pour être partenaire de l'édition du jeu Handi Défi.

On découvre et on apprend beaucoup sur le handicap. Tel est le thème du jeu Handi Défi qui permet d'approcher la vie et l'environnement quotidiens d'un enfant ou d'un adulte handicapé.



But du jeu : des enfants handicapés préparent un voyage pour aller observer les poissons des récifs coraliens. Ils doivent parcourir la ville pour se rendre à l'aéroport tout en récupérant un maximum d'objets indispensables à leur voyage. Quand on est handicapé, les obstacles et les défis sont nombreux... mais en passant sur les cases « Marché ».... on peut gagner en faisant du troc...
Handi Défi pourrait entrer dans la catégorie des jeux de connaissance dont le motif est d'apporter des connaissances ou de penser pouvoir le faire. En effet il est constitué de différents éléments dont 2 ensembles de cartes et d'un lexique permettant de vérifier les réponses aux questions Handi Infos.

Or le jeu dans sa définition première est une activité «gratuite» et qui ne cherche pas à obtenir de résultats (bien que des résultats soient toujours atteints dans une situation de gymnastique mentale et de plaisir social).

Pour que Handi Défi soit un vrai jeu, Quai des Ludes, co-auteur du jeu a intégré des ressorts ludiques suffisamment forts pour que l'ennui du jeu de connaissances soit contrebalancé par la dynamique d'un jeu de parcours ; le talent et l'humour des illustrateurs ont fait le reste.

Handi Défi sera utilisé sur nos séjours, mais bien sûr aussi comme outil pédagogique sur toutes nos formations BAFA et BAFD.



Avec enthousiasme, l'équipe permanente,

Le Directeur J. C. BISSARDON

STAGE PRATIQUE BAFA, BAFD

Les stages pratiques doivent comporter au minimum 14 jours effectifs. En aucun cas Temps Jeunes ou la DDCSPP* pourront accorder une dérogation pour un jour non effectué. Nous attirons donc votre attention sur les dates de séjour, notamment pour ceux qui feront uniquement la période du 3 au 15 juillet. Les journées de préparation sur place



sans la présence des enfants ne peuvent en aucun cas compter dans la durée du séjour. Ce sont bien les dates de déclaration qui font foi (arrivée et départ des jeunes). Pour compléter, il faudra faire un autre stage pratique de 3 jours minimum.

MAIS QUE SONT DEVENUS LES DDJS

(Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

Depuis le 1er janvier 2010, chaque région est dotée d'une DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). C'est une nouvelle direction de l'administration territoriale de l'Etat. Cette création participe d'une importante réforme réalisée dans le cadre général de la modernisation des services publics. Cette dernière concerne l'ensemble des services de l'Etat. La nouvelle DRJSCS est composée des services de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS), du pôle social de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) et de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSé).

RENCONTRES, PARENTS, ENFANTS, ANIMATEURS

Temps Jeunes organise des moments de rencontres avec les familles avant les séjours, afin de présenter les colos de l'été. Nous recherchons donc des personnes sur Paris, Lyon, et Grenoble, pour participer à ces temps là, dès le mois de mai. Nous serons aussi présent dès le mois avril, dans les BIJ, CRIJ pour expliquer le parcours du BAFA à des futurs animateurs. En soirée, parfois le mercredi et le samedi. Pour plus d'informations véronique : communication@temps-jeunes.com

HANDICAPÉS OU NON, ILS ANIMENT ENSEMBLE...

Samy Qoraiche, porteur d'une myopathie, nous parle de son stage pratique d'animateur.



J'ai été reçu en entretien d'embauche par le directeur du centre aéré du domaine de Rajat fin juin. Il m'a reçu dans les mêmes conditions que tous les autres membres de l'équipe d'animation. La seule chose que nous ayons eu à traiter à la suite de l'entretien fût la question de l'adaptation des toilettes. Des travaux furent engagés avant ma prise de poste et maintenant les bâtiments sont en conformité pour l'accueil des personnes handicapées. Les enfants m'ont posé beaucoup de questions sur le pourquoi et le comment je me suis retrouvé en fauteuil. J'ai eu des discussions avec eux sur le sujet, mais ensuite on est passé à autre chose, les jours suivants le fauteuil est devenu invisible. Cette expérience a éduqué leur regard sur le handicap. Le centre aéré s'est déroulé tout à fait normalement. Etant donné que j'ai fait énormément de colos avec Temps-Jeunes depuis mon plus jeune âge, je peux vraiment affirmer que le relation animateur enfants a été tout à fait habituelle, le handicap n'y a rien changé. La relation avec l'équipe fut tout à fait cordiale et sympathique, conflictuelle avec une animatrice pour des questions d'approche pédagogique et organisationnelle qui furent régulées avec le directeur du centre aéré. J'ai autant organisé des activités sportives et ludiques que culturelles. J'ai été heureux de cette expérience qui m'a beaucoup apporté tant du point de vue de la découverte du monde du travail que des prises de responsabilités.

J'aspire vivement à continuer à travailler dans le domaine de l'animation.



MIXITÉ D'ÉQUIPE À RESPECTER

TEMPS JEUNES milite pour une mixité sociale des enfants en accueil collectifs de mineurs, il en est de même pour l'équipe.



C'est ainsi qu'on veillera à sensibiliser les directeurs à composer des équipes comportant des animateurs et des animatrices à parité et si l'équipe est trop restreinte avec au moins un représentant de chaque sexe. De même l'équipe devra refléter autant que faire se peut la diversité culturelle de la société française avec le recrutement d'animateurs provenant de divers horizons. Il faudra veiller à ce que l'équipe ne soit pas composée uniquement d'animateurs provenant



exclusivement d'une seule minorité. (courant de pensée, religion, origine ethnique), mais que chaque animateur puisse apporter sa singularité au sein d'une équipe enrichie de ses différences.



COULEURS COLOS

Lettre d'information de
l'Association Nationale
Temps Jeunes
99 rue de Merlo
6900 Oullins

DISPOSITIONS SECURITE- QUALITE TRANSPORTS CAMPS ITINERANTS EN MINIBUS

L'été dernier 2 adolescentes sont mortes dans un accident de minibus aux USA , les parents poursuivent l'organisme (société à but lucratif «telligo/cousins d'amérique»)....

En conséquence, nous complétons nos procédures ISO de l'avenant au contrat d'engagement éducatif des directeurs de nos séjours concernés, validé par le récent conseil d'administration du 12/3.

Si le minibus présente une vraie souplesse pour vivre un séjour itinérant en petit groupe, qui favorise découvertes locales et adaptations aux demandes des jeunes, il constitue aussi un moyen de transport qui, outre le strict respect de la législation routière, nécessite des dispositions complémentaires de prudence dans l'équilibre des fonctions conduite et animation, avec les engagements suivants :

- 1.Des véhicules: très récents et de bon confort (climatisation, signal sonore de fermeture des portes).
- 2.Des conducteurs de plus de 21 ans et deux ans de permis.
- 3.Un effectif d'encadrement renforcé : qui permet de remplacer un animateur au volant et de gérer l'amplitude de conduite. (par exemple pour un séjour avec 2 minibus, l'équipe sera composée de 3 adultes, soit 1 adulte pour 5 jeunes).
- 4.Une pause minimum toutes les 2 heures de 20 min sera respectée.
- 5.Les étapes :
 - a)Etapes courtes ou moyennes : d'une durée de trajet inférieure à 4h.
 - b)Etapes longues : d'une durée de trajet comprise entre 4h et 8h maximum.



Une étape longue sera différée au jour suivant si les conditions de sécurité ne sont pas rassemblées (coucher tardif, nuit agitée, mauvaise météo, participants fatigués...).

Il ne pourra pas y avoir 2 étapes longues 2 jours successifs.

Il ne pourra y avoir d'étape nocturne.

Le directeur du séjour informe régulièrement son référent permanent au siège de l'association, auquel il rendra compte des étapes réalisées, et de toute difficulté rencontrée.

- 6.Informer les jeunes de l'obligation du port de la ceinture de sécurité, en début de séjour et d'une attitude paisible durant le transport, à défaut stopper le véhicule ; tout manquement répété d'un jeune pourra entraîner son renvoi.
- 7.Une trousse de secours sera prévue dans chaque minibus, ainsi que tout élément de confort (eau, protection solaire...).